

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGOULEME - 1601 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/12/2024 - 7937 - 2021 B 00978 - 907 609 077 - 4.R

COMPTES APPROUVÉS

PAR L'A.G.O. DU 21/12/2023

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL 4.R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 14 LOTISSEMENT LA BROUSSETTE 16140 AIGRE		Durée de l'exercice précédent* 7		
Numéro SIRET* 90760907700017		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30/06/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
AC I IF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	
		AR	AS	
		AT	AU	
		AV	AW	
		AX	AY	
		CS	CT	
		CU	CV	4 200 000
		BB	BC	
		BD	BE	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	BF	BG	
		BH	BI	
BJ		BK	4 200 000	
BL		BM		
BN		BO		
BP		BQ		
AC I IF CIRCULANT	STOCKS*	BR	BS	
		BT	BU	
		BV	BW	
		BX	BY	
		BZ	CA	374 380
	CREANCES	CB	CC	
		CD	CE	
		CF	CG	1 813 804
	DIVERS	CH	CI	4 437
		CJ	CK	2 192 621
Charges constatées d'avance (3)*		CW		
TOTAL (III)		CM		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CN		
Primes de remboursement des obligations (V)		CO	6 392 621	
Ecart de conversion actif * (VI)		1A		
TOTAL GENERAL (I à VI)			6 392 621	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	CR	
Immobilisations :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

30/66

Désignation de l'entreprise		SARL 4.R		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	2 105 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	58 485	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 194 214	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 357 699	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 853 329	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	18 210	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 884	
	Dettes fiscales et sociales			DY	157 498	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 034 922		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 392 621		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	490 199	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 4.R

Néant ☐ *

			Exercice N				Recant ☐		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	162 000	FH		FI	162 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	162 000	FK		FL	162 000	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	162 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	7 583	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	7 981	
	Salaires et traitements *						FY	134 725	
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	150 289	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11 711	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 200 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 200 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	12 093	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	12 093		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 187 907		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 199 618		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 4.R</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	5 404	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 362 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	167 786	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	2 194 214	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								1K		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								HX		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RC		
	(9)	Dont transfert de charges								RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(		dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	-4 177	)	A1	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6	4 177	Obligatoires	A9	-4 177		A4	
				dont cotisations facultatives Madelin	A7							
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N		
								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 6 392 620,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 194 213,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/10/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 200 000,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	4 200 000,00		
TOTAL GENERAL			4 200 000,00		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 200 000,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			4 200 000,00	
TOTAL GENERAL					4 200 000,00	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAG	68 600,00	5 896 335,00	100,00	1 784 701,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations financières (5)												
Filiales et participations (1)	A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
	1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAGNAN - 348667346 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (r) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)	
	68 600,00	3 112 039,00	100,00	4 200 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00			21 939 460,00	1 784 701,00	2 200 000,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations financières (5)	Chiffre d'affaires hors taxes					Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (//) (10)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (//)	
	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (//) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (//) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (//)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (//) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (//) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (//)
Filiales et participations (1)									
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1. Filiales non reprises au §A :									
a. Filiales françaises									
b. Filiales étrangères									
2. Participations non reprises au §A :									
a. Dans des sociétés françaises									
b. Dans des sociétés étrangères									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	820,00	820,00	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	373 560,00	373 560,00	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	4 437,00	4 437,00	
	TOTAUX	378 817,00	378 817,00	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		4 437,00
Financières		
Exceptionnelles		
TOTAL		4 437,00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Disponibilités		
TOTAL		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 853 328,93	308 606,39	1 232 132,76	312 589,78
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 884,39	5 884,39		
Personnel & comptes rattachés		3 832,00	3 832,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux					
Etat &	Impôts sur les bénéfices	150 972,00	150 972,00		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	0,11	0,11		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	2 694,00	2 694,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		18 210,38	18 210,38		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		2 034 921,81	490 199,27	1 232 132,76	312 589,78
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	301 749,07			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.				
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

5 078,00

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

4 920,00

Dettes fiscales et sociales

6 526,00

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

16 524,00

4.R

Société à responsabilité limitée au capital de 2 105 000 euros
Siège social : 14 Lotissement La Broussette - 16140 AIGRE
907 609 077 RCS ANGOULEME

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 juin 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 2 194 214 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice	2 194 214 euros
------------------------	-----------------

Affectation du résultat :

A la réserve légale	152 015 euros
---------------------	---------------

A titre de dividende global à l'associé unique	120 000 euros
--	---------------

Soit 0,57 euro par part

Le solde	1 922 199 euros
----------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 922 199 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 21 décembre 2023.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la société ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2022 :
20 000 euros, soit 0,10 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line extending to the right.

EURL 4.R

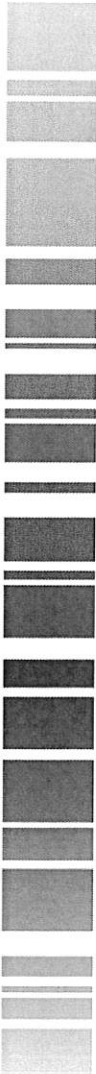
EURL au capital de 2 105 000 Euros

14 Lotissement La Broussette

16140 AIGRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 30 Juin 2023



11 Route du Peux
CS 22508 SOYAUX
16025 ANGOULEME
Tél : 05.45.95.65.65

4.R EURL

EURL au capital de 2 105 000 €

**Siège social : 14 Lotissement la Broussette,
16140 Aigre**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

À l'Assemblée générale de la société 4.R EURL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4.R EURL relatif à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Soyaux, le 18 décembre 2023

Pour la société SAS EXCO VALLIANCE CONSEILS

Louis-Guillaume BLANC, Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' with a long horizontal stroke extending to the left.

BILAN ACTIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF

	Valeurs au 30/06/23			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	30/06/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 200 000		4 200 000	4 200 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4 200 000		4 200 000	4 200 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				111 000
Clients douteux, litigieux (3)				
Autres créances (3)	374 380		374 380	360
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 813 804		1 813 804	58 456
Charges constatées d'avance (3)	4 437		4 437	2 759
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 192 621		2 192 621	172 575
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 392 621		6 392 621	4 372 575

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 0)
Primes d'émission, de fusion, d'apport
Écarts de réévaluation
Écart d'équivalence
Réserves

Réserve légale
Réserves statutaires ou contractuelles
Réserves réglementées
Autres réserves

Report à nouveau
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement
Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
Emprunts et dettes financières diverses (3)
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22
Capital (dont versé : 0)	2 105 000	2 105 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	58 485	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 194 214	78 485
SITUATION NETTE	4 357 699	2 183 485
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 357 699	2 183 485
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 853 329	2 155 922
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 210	6 210
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	964	
Fournisseurs, factures non parvenues	4 920	2 160
Dettes fiscales et sociales	157 498	18 938
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		5 859
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 034 922	2 189 090
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 392 621	4 372 575

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 544 723
490 199

1 848 251
340 839

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	Du 24/11/21 Au 30/06/22	Variation en valeur en %	
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens & serv.)	162 000	160 000	2 000	1
Montant net du chiffre d'affaires	162 000	160 000	2 000	1
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	162 000	160 000	2 000	1
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	7 583	26 095	-18 512	-71
Impôts, taxes et versements assimilés	7 981	9 439	-1 458	-15
Salaires et traitements	134 725	117 850	16 875	14
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immo : dotations aux amortissements				
Sur immo : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	150 289	153 384	-3 095	-2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 711	6 616	5 095	77
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
De participation (3)		80 000	-80 000	-100
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 200 000		2 200 000	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 200 000	80 000	2 120 000	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 093	7 693	4 401	57
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	12 093	7 693	4 401	57
RÉSULTAT FINANCIER	2 187 907	72 307	2 115 599	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 199 618	78 923	2 120 694	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	5 404	438	4 966	
TOTAL DES PRODUITS	2 362 000	240 000	2 122 000	884
TOTAL DES CHARGES	167 786	161 515	6 272	4
Bénéfice ou Perte	2 194 214	78 485	2 115 728	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 6 392 620,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 194 213,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/10/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		4 200 000,00		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL		4 200 000,00		
TOTAL GENERAL			4 200 000,00		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat. bureau, inform., mobilier Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 200 000,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL				4 200 000,00	
TOTAL GENERAL					4 200 000,00	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAG	68 600,00	5 896 335,00	100,00	1 784 701,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	(note-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (r) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (r) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)	Filiales et participations (1)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales COQUILLAUD - 0 Route de Sauzé vaussais 16240 VILLEFAGNAN - 348667346 (+ 50% du capital détenu par la société)	68 600,00	3 112 039,00	100,00	4 200 000,00	4 200 000,00	21 939 460,00	1 784 701,00	2 200 000,00		
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Informations financières (5)		Filiales et participations (1)		Capital (6)		Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (b) (10)		Quote-part du capital detenu en % (b) (10)		Valeurs comptables des titres détenus (c) (8)		Brute		Nette	
										</					



Exco
Expertise Comptable
Audit - Conseil

11 Route du Peux - CS 22506 Soyaux
19025 ANGOULEME CEDEX
☎ 05 45 65 65 53 - Fax : 05 45 92 17 91
Siret : 438 402 190 000 21 - APE 6920Z

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	820,00	820,00	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	373 560,00	373 560,00	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	4 437,00	4 437,00	
	TOTAUX	378 817,00	378 817,00	
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 437,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 437,00

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 853 328,93	308 606,39	1 232 132,76	312 589,78
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 884,39	5 884,39		
Personnel & comptes rattachés	3 832,00	3 832,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices	150 972,00	150 972,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	0,11	0,11		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 694,00	2 694,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	18 210,38	18 210,38		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	2 034 921,81	490 199,27	1 232 132,76	312 589,78
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	301 749,07			
Emprunts remboursés en cours d'exer.				
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL 4.R

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 078,00
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920,00
Dettes fiscales et sociales	6 526,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

16 524,00